

Ecrit par Linda Mansouri le 19 avril 2021

Seize nouveaux véhicules pour la gendarmerie du Vaucluse



Dans le cadre du plan de relance, la gendarmerie du Vaucluse a bénéficié d'une nouvelle flotte automobile : 16 véhicules, dont 4 motos exposés vendredi dernier à la brigade territoriale autonome de l'Isle-sur-la-Sorgue.

La flotte comprend notamment 5 véhicules banalisés zoé électrique, 9 Peugeot 5008 thermiques et 2 véhicules Kangoo, affectées principalement à des missions de liaison. Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre du plan de relance national et européen, voulu par le Ministère de l'Intérieur (auquel la flotte de gendarmerie est rattachée depuis 2008).

Afin de renouveler le parc automobile des forces de sécurité, le Parlement a abondé de 75 millions d'euros les crédits du ministère de l'Intérieur. A cet effet, 1 263 véhicules électriques, 15 000 vélos électriques et 1 355 véhicules thermiques Peugeot 5008, fabriqués en France, ont été répartis dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie.

La [Direction départementale de la sécurité publique de Vaucluse](#) (DDSP) a pour sa part été équipée de 4 véhicules banalisés zoé électrique, 6 vélos à assistance électrique et 4 Peugeot 5008 thermiques. Une opportunité offerte aux pouvoirs publics pour passer au « zéro émission » de gaz à effet de serre.

En 2021, ces investissements vont se poursuivre grâce aux crédits prévus en loi de finances et en

Ecrit par Linda Mansouri le 19 avril 2021

relance. Ils permettront un renouvellement historique de la flotte automobile des forces de sécurité à hauteur d'un quart des véhicules et répondront à l'objectif de verdissement du parc automobile. Outre une amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représentent un levier important de soutien au secteur économique local et national, dans une période où l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire.



Le colonel Le Neindre et le préfet du Vaucluse, Betrand Gaume. ©David Benezech

L.M.